

Annexe 1 :
DIAGNOSTIC

INTRODUCTION

La ville de Kourou est née d'un village de pêcheurs comptant 660 habitants en 1964 dont environ 250 agglomérés au lieu dit « le Vieux Bourg » - actuellement au cœur du Projet de Rénovation Urbaine de Kourou (PRUK) – et 350 répartis dans des habitations agricoles situées dans les savanes de l'Anse, des Roches ou de Karouabo : ces zones sont aujourd'hui occupées par le territoire du CNES-CSG et des quartiers portant le même nom et dont les habitants, suite aux expropriations, ont été relogés dans le quartier de la « cité du Stade », aujourd'hui l'un des territoires de la politique de la ville.

En 1964, l'implantation du Centre Spatial Guyanais bouleverse la continuité historique en entraînant la fondation d'une « ville nouvelle », destinée à loger les personnels de la base, leurs familles et tous les services associés dimensionnés pour une ville de 6 000 habitants, puis 12 000 dans les années 70.

La petite ville de quelques centaines de résidents à l'origine compte aujourd'hui plus de 25 000 habitants dont la moitié réside dans les territoires prioritaires de la politique de la ville. Elle compte un taux de logement social supérieur à 70%.

L'histoire de la formation de la ville et sa croissance très rapide, liées au développement du Centre Spatial Guyanais, témoignent d'une logique sécuritaire et fonctionnelle, isolant d'abord les corps de métiers puis de fait de populations différentes très différentes (ségrégation socio spatiale), regroupées par communautés dans des quartiers se tournant le dos.

A côté du plan hiérarchisé et organisé de la ville nouvelle, accolée au bourg créole originel, se sont ajoutés les deux quartiers du « village Saramaca » et du « village Amérindien » ainsi que les cités de chantiers construites durant les différentes étapes évolutives de la base spatiale et dont l'habitat s'est progressivement dégradé et qui fait encore l'objet de programme de réhabilitation (cité des 205 par exemple).

Ainsi, au fil du temps, l'organisation de la ville s'est finalement traduite par un plan urbain éclaté, marqué par l'éparpillement sur le territoire de quartiers souvent éloignés les uns des autres et conçus comme auto-suffisants regroupant les services minimum (alimentation, commerces de proximité,...).

L'absence de centralité forte, le « vieux Bourg » étant trop peu attractif pour jouer ce rôle de même que l'édification des deux nouveaux centres de la ville nouvelle (Diamant en 1968 et Monnerville en 1989 suite à la mise en œuvre du PUK en 1987 – Projet Urbain de Kourou Contrat du Plan Etat – Région témoignant déjà d'une « recherche de centralité fédératrice »), ont encore renforcé ce phénomène. Aujourd'hui, compte tenu de cette histoire et du patchwork qui en résulte, Kourou est une ville où les flux fonctionnent mal. Ce qui fait l'urbanité, à savoir des échanges entre quartiers, la rencontre des citoyens sur des espaces publics centraux (là où se joue réellement la mixité sociale), est en partie absent de Kourou.

C'est dans ce contexte, tel qu'il existe aujourd'hui que doit s'appliquer la politique de la ville (le CUCS), chargée précisément de contribuer à réduire les disparités sociales en prévenant les risques d'exclusion sociale et urbaine et en améliorant la vie des habitants résidant dans les quartiers en difficulté (chômage, logement, délinquance, exclusion,...).

Autrement dit, le futur Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a pour mission de garantir un minimum de cohésion sociale quand tout l'environnement vient contrarier cet effort.

C'est pourquoi le futur dispositif n'a de sens que **couplé avec le projet de restructuration urbaine** validé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (A.N.R.U.) qui vise à recréer une centralité urbaine autour du Bourg et du fleuve Kourou et des nombreux équipements qui ont été peu à peu édifiés pour recréer des centralités thématiques :

Administrative autour de la Mairie avec le pôle administratif, Pôle des Services au Public (P.S.P.K. , 2005) ;

Culturelle et sportive de part et d'autre du lac Bois-Chaudat avec le Pôle Culturel (2003) regroupant la médiathèque et la maison des associations et, de l'autre côté, le Complexe Omnisports (2002) et son plateau sportif.

Par ailleurs, la politique de la ville n'a pas pour vocation d'empiéter sur les politiques de droit commun ou de venir se substituer à elles si elles étaient éventuellement défailtantes.

Par conséquent, l'objet du C.U.C.S. n'est donc pas de prendre en charge les politiques globales mais bien de se ménager des niches, dans une logique réparatrice, en complément des politiques générales :

Ainsi,

En matière d'habitat, il se limitera à des questions très ciblées concernant des publics spécifiques (suivi des familles en difficulté par exemple) mais n'aura pas à traiter de la politique du logement en général ;

En matière d'emploi, il ne s'agira pas de traiter tout le marché du travail, mais principalement la question de l'insertion de publics- cibles ;

En matière d'éducation quelques thèmes particulièrement prégnants à Kourou seront privilégiés, (accompagnement vers la réussite éducative, soutien à la parentalité, lutte contre l'illettrisme) ;

En matière de santé, seront ciblées les pathologies d'ordre social ou les difficultés au croisement du sanitaire et du social ;

En matière de citoyenneté et de sécurité publique, c'est sur la prévention de la délinquance que portera tout particulièrement le C.U.C.S.

En outre, il n'interviendra pas sur toute la ville mais exclusivement sur les 05 territoires ciblés, représentant 12 quartiers à savoir :

Le Bourg (Bourg/Cité du Stade/Village Saramaca) ;

Eldo – Place de l'Europe – Cité des 205 ;

L'Anse ;

Savane/Monnerville/Nobel ;

Bois-Chaudat.

LES TERRITOIRES ET LE PUBLIC CIBLE

Indépendamment le Bois-Chaudat / Nobel, pour lesquels nous ne disposons pas de chiffres, les territoires de Mairie-Bourg, Eldo, l'Anse, Savane et Monnerville totalisaient en 1999 près de 10 000 habitants sur les 19 000, à l'époque, de Kourou. Autrement dit, la politique de la ville, incarnée dans le futur C.U.C.S., concerne au moins la moitié de la population de la ville.

1. Les territoires du C.U.C.S.

Au-delà de ces chiffres globaux, les différents quartiers visés sont très hétérogènes, tant dans la répartition ethnique que pour le type d'habitat dominant. Cette hétérogénéité n'est pas le fruit du hasard, mais correspond historiquement à une politique délibérée répondant à divers impératifs : volonté d'éviter une promiscuité trop grande, jugée potentiellement conflictuelle, entre les communautés ; conviction que les ouvriers et leurs familles, venus pour l'édification de la base, étaient destinées à repartir ; contexte de l'époque marqué par les nécessités sécuritaires de la fin de la guerre de l'Algérie,...

Aujourd'hui, bien que le brassage des populations ait fait son œuvre au cours des années, on retrouve dans les dominantes ethniques par quartier la manière dont la ville a été conçue à l'origine.

Pour ce qui est de l'état du bâti, on constate dans le tableau qui suit que le travail opiniâtre de résorption de l'habitat insalubre mené par la Ville avec son aménageur la SIMKO a porté ses fruits (notamment sur les villages Saramaca et Amérindien et sur la cité des 205). De même pour les RHI sur les quartiers de Pakoucine et Aïmara (1990-1995) qui ont permis de résorber des quartiers d'habitat spontané concernant alors quelque 350 familles groupées en un ghetto haïtien «(le petit Port-au-Prince)» et un ghetto brésilien.

	Kourou	Mairie-Bourg	Eldo	Anse	Monn./Sav.
% hab.bidonvilisé		29,1	0,6%	0,2%	0,0%
Taux de chômage	24,7	39,0%	29,0%	30,3%	29,3%
% aucun diplôme	38,4	63,3%	53,0%	40,8%	45,6%
% bac +	17,4	6,5%	5,4%	10,6%	9,3%
% 0-24 ans	48,3	51,8%	48,9%	56,2%	53,8%
% + de 60 ans	2,7	4,5%	4,2%	1,2%	1,5%
% personnes seules	19,2	23,5%	18,0%	9,0%	14,6%

Source : INSEE 1999

Encore s'agit-il de statistiques de 1999 ; or le processus de résorption a continué depuis. Le secteur Mairie-Bourg, compte encore des logements de type taudis, (rues De Gaulle et Duschène) qui se sont développés depuis plus de 20 ans du fait d'une imagination clandestine à majorité brésilienne, de l'abandon du Bourg et des interstices laissés par l'absence de plan d'urbanisme sur cette partie de la Ville.

Le programme ANRU s'est ainsi focalisé sur cette zone afin d'éradiquer les poches d'insalubrité, de densifier l'habitat et de relier le Bourg au reste de la ville par un réseau viaire.

Il faut noter aussi que ce secteur inclut le village Saramaca (en RHI depuis 1991) et que depuis 1999 de nombreuses maisons de fortune y ont été remplacées par du logement social (300 logements individuels en auto construction).

Dans ce secteur,

- 75% des logements n'avaient pas l'eau chaude en 1999, soit le tiers du total de la ville ;
- 33% n'avaient ni baignoire ni douche, soit 82% du total de la ville ;
- 33,5% ne disposaient pas de WC intérieur, soit 76% du total de la ville.

Enfin, le taux de chômage dans le secteur Mairie-Bourg est de 10% supérieur à celui des autres quartiers et de 15% supérieur à celui de la ville. Pour le reste, Mairie-Bourg et Eldo ainsi que l'Anse sur certains secteurs, sont les quartiers les plus en difficulté, que ce soit pour le nombre de diplômés, le poids des personnes âgées par rapport aux jeunes ou le nombre de personnes seules.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville entraîne une priorisation des secteurs d'intervention dans des territoires où se concentrent pourtant toutes les problématiques propres aux cinq (5) champs d'intervention prioritaire du C.U.C.S. (habitat /cadre de vie, développement économique / accès à l'emploi, réussite éducative, santé, prévention et citoyenneté).

Bourg / Cité du Stade / Village Saramaca :

Les 03 quartiers qui composent ce territoire sont au cœur du Programme de Rénovation Urbaine de Kourou (P.R.U.K.). On y retrouve les dernières poches non résorbées d'habitat insalubre de la ville : bidonville du village Saramaca regroupant encore 400 et 550 personnes, habitat taudifié et « dents creuses » des rues De Gaulle, Duchesne et Floch au Bourg et dans une moindre mesure à la Cité du Stade en cours de réhabilitation depuis 02 ans. Ces poches coexistent avec de l'habitat individuel privé et souvent dégradé sur le Bourg et la cité du Stade et social assez récent sur le village Saramaca.

Le P.R.U.K. et la mise en place d'une Gestion Urbaine de proximité (GUP) s'attacheront à résoudre les problèmes d'habitat et de cadre de vie, de l'éradication de l'habitat insalubre à l'amélioration de l'aménagement urbain dans ces quartiers.
(Trottoirs, évacuation et VRD, éclairage public, entretien des espaces verts et de l'espace public).

Le Village Saramaca

Ce quartier d'habitat a vu le jour en 1967 sous la forme liminaire d'un bidonville avec l'installation des ouvriers Saramaca des chantiers de la base spatiale de nationalité surinamienne. Peu à peu, d'autres ethnies businengés sont venues s'ajouter, les Alukus et le Djukas, riverains du fleuve Maroni, de nationalité française mais toujours, pour certains d'entre eux en attente de reconnaissance et de régularisation. L'arrivée massive des réfugiés de la guerre civile du Surinam à la fin des années 80 a augmenté considérablement le nombre d'habitants et par là même aggravé les conditions de vie déjà difficiles sur les plans sanitaire et urbain. En 1991, la SIMKO a donc initié une RHI (avec une MOUS interne) qui est aujourd'hui, 16 ans plus tard, en voie d'achèvement. Quelque 300 logements (pavillonnaire en auto construction et accession à la propriété) ont déjà été construits et le cœur du bidonville originel est en phase d'éradication.

Se posent encore de manière cruciale des problèmes d'éducation pour la jeunesse multiethnique née de parents d'origine étrangère ou en provenance de zones géographiques où le français n'est que peu pratiqué. La majorité des habitants est peu formée, peu diplômée et il se pose un problème de chômage récurrent chez les jeunes de moins de 25 ans mais aussi chez les adultes et les femmes en particulier. Dans le périmètre du bidonville, le problème de la santé est prioritaire au des difficultés sanitaires et sociales des familles (sur densité de population par logement, absence de sanitaires, d'eau potable). On retrouve enfin une forte population étrangère en situation irrégulière échappant à tous les dispositifs d'aide sociale ou à la possibilité d'accéder au logement.

Le village Saramaca reste enfin un « carrefour » où transitent et s'échangent des produits stupéfiants en provenance du Surinam voisin avant de repartir vers Cayenne et l'Est de la Guyane. En outre, le bidonville résiduel constitue encore un foyer d'accueil d'étrangers en situation irrégulière d'origine surinamienne et parfois guyanaise dont une partie s'emploie à des activités délictueuses (cambriolages, recel, deal, contrebande,...). Le village reste ainsi, malgré le travail de la gendarmerie, des autorités coutumières et de la Ville, un refuge pour une certaine forme de criminalité et un lieu de recel, renforcé d'ailleurs par la situation d'isolement du quartier depuis sa création en 1967. S'il s'agit là de compétences étatiques incombant aux forces de gendarmerie, le C.U.C.S. peut néanmoins apporter un travail de médiation sociale, en priorité chez les mineurs qui entrent de plus en plus tôt, d'après les statistiques dans l'économie souterraine de la drogue.

Le Bourg

Le Bourg créole originel s'est progressivement dégradé depuis les années 60 avec la création de la ville nouvelle qui a drainé toute la vie urbaine. La fermeture du bac reliant Kourou à Cayenne a amplifié ce mouvement. Dès lors le Bourg, a rapidement été cantonné à un lieu de loisirs nocturnes et de restauration avec plusieurs établissements (restaurants, boîtes de nuit, bars, maisons closes) qui accueillent encore les militaires (Légion étrangère et autres corps d'armée de passage ou à résidence), les missionnaires en campagne de la base spatiale et une population festive variée.

Comme tout lieu festif, il a attiré des activités complémentaires de prostitution et de toxicomanie (trafic de stupéfiants, squats de toxicomanes). La prostitution est aujourd'hui endémique le long des rues De Gaulle et Duchesne, de même que la toxicomanie, d'autant que les errants et toxicomanes qui occupaient les logements dégradés de la cité du Stade ont trouvé refuge depuis quelques années dans ceux du Bourg.

Le Bourg reste enfin un quartier historique dont le patrimoine créole ancien fait déjà l'objet d'opérations ponctuelles et privées de réhabilitation mais qui doivent systématiser suivant l'axe patrimonial du PRU. Le quartier reste donc un quartier résidentiel dont l'habitat privé s'est profondément dégradé au fil des ans entraînant la taudification, en particulier sur la rue Duchesne. Si une RHI de la SIMKO a permis l'éradication du bidonville du « petit Port au Prince », les rues de Gaulle et Duchesne sont encore occupées par de nombreux taudis en bord de rues ou dans les arrières-cours. Habités en majorité par des personnes d'origine brésilienne et haïtienne, ils cumulent tous les problèmes sanitaires et sociaux.

Pour exemple, la communauté brésilienne que l'on retrouve aussi à la cité du Stade est représentée par des familles vivant dans des logements très densément peuplés où les jeunes n'exercent pas d'activités salariales stables. On retrouve enfin une forte population d'étrangers en situation irrégulière.

Au-delà des champs de l'habitat et du cadre de vie pris en charge par le PRU, ceux de l'éducatif et de la santé (difficultés sanitaires et sociales des familles) sont au premier plan, ainsi que le développement économique.

La Cité du Stade

La cité du Stade est un quartier marqué historiquement et symboliquement car elle a été créée pour reloger les agriculteurs créoles guyanais expropriés pour les besoins fonciers et sécuritaires de la base spatiale. Cette « cité des relogés » a été construite très sommairement en 1967 et les conditions de vie déjà mauvaises n'ont cessé de s'aggraver au fil des ans suivant un phénomène connu de taudification. Les premiers arrivants ont, pour certains d'entre eux, préféré s'installer sur d'autres quartiers de la ville, laissant leur logement en location ou en sous location. Certains logements sont restés vacants, inoccupés et se sont transformés en squats qui ont accueilli jusqu'à 2005 des errants et des toxicomanes.

L'exiguïté, l'insalubrité originelle des logements et le faible prix des loyers a entraîné l'installation de locataires ayant des difficultés sociales, souvent d'origine étrangère, parfois en situation irrégulière. La plupart des familles de locataires ou sous locataires connaissent des problèmes d'emploi, d'insertion sociale, d'accès aux soins et surtout d'éducation.

Aujourd'hui, une OPAH Mairie-Sénat-CNES achève de réhabiliter chaque maison au cas par cas. On y retrouve aussi une population d'étrangers en situation irrégulière.

Europe /Eldo /Cité des 205 / Village Amérindien

Ce territoire se compose de 04 quartiers dont 02 sont presque jumelés, Europe et Eldo, tandis que la Cité des 205 et le Village Amérindien, bien que limitrophes, présentent des situations sociales et ethniques différentes.

Europe-Eldo

Ces deux quartiers peuvent être regroupés puisqu'ils sont occupés par des populations aux caractéristiques sociales similaires dans un habitat qui l'est tout autant. L'habitat est collectif, ancien pour une partie, réhabilité pour l'autre.

L'ELDO est composé de grandes barres d'immeubles construites en 1971 pour accueillir les personnels européens puis une partie de la Légion étrangère en 1973 suite à l'échec du programme européen Europa. La SIMKO a aujourd'hui transformé tout le parc immobilier en logements sociaux.

Le quartier de la place de l'EUROPE est aussi composé d'immeubles mais de plus petite taille (R+2). La place de l'EUROPE est le deuxième centre commerçant historique de la ville après Diamant. On y retrouve des problèmes de sécurité et de délinquance liés à l'attractivité des commerces.

Récemment, un système de rondes effectuées par des agents de sécurité provenant de sociétés privées a été pendant quelques mois mis en place par la Mairie, comme sur les 03 autres zones commerçantes de la ville (Bourg, Diamant et Monnerville). L'insécurité et le sentiment qui en découle ont ainsi été provisoirement résorbés.

De par la proximité de la Légion étrangère et la présence de deux bars, on retrouve de la prostitution (en particulier dominicaine et brésilienne) dans la rue, les halls d'immeuble et à domicile ainsi que du trafic de stupéfiants dans les cages d'escaliers. De par les contraintes liées à l'habitat collectif et la surpopulation liée à la sous location, les jeunes sont en permanence dans la rue, quel que soit leur âge.

Les habitants rencontrent dans leur majorité des problèmes de chômage importants, en particulier les femmes isolées avec des enfants. Une très forte proportion d'entre eux sont d'origine étrangère (brésilienne, haïtienne, surinamienne et dominicaine) et leurs enfants rencontrent de lourdes difficultés d'intégration au système éducatif.

S'ensuivent des parcours scolaires chaotiques, handicapés par la méconnaissance de la langue, qui ne débouchent que très rarement sur de l'insertion dans la vie sociale par le travail et en particulier des emplois stables.

Cité des 205

Ce quartier d'habitat pavillonnaire et collectif ancien est occupé presque exclusivement par des logements sociaux, avec, quelques logements privés (accession à la propriété). Il s'est construit à l'origine sur les bases de la cité de chantier des programmes spatiaux (Ariane 5 et ELA 3) et du barrage de Petit Saut, qui avaient alors entraîné une immigration professionnelle essentiellement brésilienne. A l'issue des chantiers, un phénomène de bidonvilisation s'est développé, donnant naissance à deux importants bidonvilles. Ils ont tous les deux été éradiqués par une RHI, opérée par la Ville et la SIMKO et achevée au début des années 200. Une partie des logements d'habitat individuel mitoyen a été réhabilitée, de même que les voiries devenues avec le temps presque impraticables.

La communauté brésilienne n'est plus la seule aujourd'hui et les habitants sont désormais originaires d'autres communautés (surinamienne, haïtienne, guyanaise). Comme dans tous les autres quartiers, les

logements sont densément peuplés par des familles où de jeunes hommes et femmes restent encore au domicile des parents faute de travail. La plupart d'entre eux exercent des activités occasionnelles (construction, service de restauration). L'école Michel LOHIER qui reçoit les enfants de tout le territoire est classée en ZEP. La question éducative est centrale selon les mêmes facteurs exposés plus hauts et d'autant plus cruciaux que les jeunes en situation d'échec ou d'exclusion scolaire peuvent s'engager facilement sur la voie de la délinquance juvénile.

Village Amérindien

Ce quartier s'est construit sur le littoral à partir de 1971 de manière autonome, comme le « village Saramaca » quelques années plus tôt, avec l'autorisation du Centre Spatial et des autorités communales. Il a accueilli les Amérindiens de l'ethnie Kali'na (galibi) venus de l'ouest de la Guyane (Organabo, Iracoubo, Awala-Yalimapo) travailler sur les chantiers de la base spatiale.

Volontairement construit suivant un principe d'isolement communautaire – comme le village Saramaca – à l'extérieur de la ville, il a été rapidement rattrapé par l'urbanisation. L'habitat spontané fait de matériaux de récupération s'est progressivement dégradé transformant ce que certains appelaient encore récemment à tort de « l'habitat traditionnel » en taudis.

Le Village Amérindien fait ainsi l'objet depuis le début des années 2000-2001 d'une opération de RHI (SIMKO – Mairie – autorités coutumières consultées) qui privilégie, comme au Village Saramaca, la référence à l'habitat traditionnel et à l'auto construction. L'opération étant encore inachevée, il existe encore quelques rares zones d'habitat insalubre.

Après avoir rencontré des problèmes liminaires d'adaptation professionnelle (salarial, conditions de travail...) liés au phénomène du « choc de culture », les premières et deuxième générations n'en ont plus rencontré pour s'insérer socialement et professionnellement.

On les retrouve dans les différents secteurs de l'économie kouroucienne avec une majorité employée sur la base spatiale dans des métiers encore non qualifiés bien que quelques-uns commencent à occuper des postes de techniciens (équivalent bac + 2).

C'est la génération actuelle qui rencontre désormais des problèmes éducatifs et d'insertion sociale et professionnelle. Cette situation délicate s'explique par faisceau de causes allant de la crise identitaire par laquelle passent toutes les communautés amérindiennes de Guyane (modernité et tradition, plus haut taux de suicides chez les adolescents), aux problèmes sanitaires d'alcoolisme et de toxicomanie en passant par la crise de l'emploi à Kourou et en Guyane.

Les jeunes Amérindiens en difficulté d'insertion cumulent des problèmes de scolarité interrompue, de pratiques à risques, d'absence de formation et de diplômes. Certains d'entre eux sont pris en charge par les associations de la ville dans des domaines spécifiques ou par les associations KALI'NA TALIKO et TELEUYU. La première a ainsi mené avec succès un chantier école qui a réalisé le nettoyage de la plage des Amérindiens, la construction de 04 carbets traditionnels et la plantation de cocotiers.

L'Anse

Ce quartier est relativement récent puisque sa construction s'est échelonnée de 1991 à 1996. Il se divise en deux entités dont une seule nécessite la mise en place d'actions de régulation : une zone d'habitat pavillonnaire composée de logements sociaux et privés et une zone d'habitat collectif (barre d'immeubles) qui représente près de 150 logements.

C'est dans cette deuxième zone que se concentrent et se croisent fortement les 05 champs d'intervention prioritaires du C.U.C.S. : problème de chômage, éducatif, de citoyenneté et de prévention de la délinquance. Comme dans les quartiers de Savane et de Monnerville, le phénomène de la sous-location est très répandu.

Celui-ci demeure le seul moyen pour les étrangers en situation irrégulière (en particulier haïtiens et surinamiens pour ce quartier) pour trouver un logement. Les densités de peuplement sont ainsi extrêmement élevées sur ce quartier et les conditions sociales difficiles.

Si le quartier est pourvu en équipements (maison de quartier, équipements sportifs), il manque d'espaces publics où pourraient se tisser des liens sociaux.

Le quartier est fortement touché par le chômage, des problèmes de citoyenneté et de prévention de la délinquance. Pour exemple, l'école élémentaire et maternelle Olivier COMPAS, située à la frontière entre les barres d'immeubles et le pavillonnaire, a été victime à plusieurs reprises d'actes de déprédations et de vandalisme de la part de jeunes du quartier. Les forces de gendarmerie sont ponctuellement la cible des jeunes du quartier lors de leurs interventions.

Savane / Monnerville / Nobel

Monnerville :

Le quartier Monnerville s'est construit à la fin des années 80 et a été conçu dès le départ comme un centre urbain regroupant tous les équipements de proximité nécessaires à la centralité. On y trouve donc une place centrale autour de laquelle s'organisent des commerces alimentaires (boulangerie, boucherie,...), des restaurants, un bar et des épiceries.

Le quartier est composé de maisons de ville et d'immeubles à 02-03 étages. Les habitants sont originaires de différentes communautés ethniques et touchés dans une moindre mesure par des problèmes de chômage et d'éducation.

Par ailleurs, les conceptions architecturales sont à l'origine d'un système de cours intérieures, places, parkings desservis par des allées et des coursives favorisant les coins et recoins et autres zones d'ombre propices à la délinquance. L'environnement urbain est ainsi fondateur d'un sentiment d'insécurité fort de la part des habitants et des commerçants. La mise en place de la Gestion Urbaine de Proximité devrait avoir pour mission de résoudre cette question avec les Conseils de Quartiers.

Par ailleurs, les espaces publics, pourvoyeurs de lien social, doivent être réaménagés au niveau de la place Monnerville. Un projet de réhabilitation de la place existe déjà, il est né de la concertation avec les habitants au sein des Conseils de Quartiers.

Savane

Le quartier Savane qui jouxte le quartier Monnerville est un quartier relativement récent construit à partir des années 90 sur le modèle de l'habitat individuel pavillonnaire. Le parc immobilier est constitué de logements sociaux en accession à la propriété et de nombreux logements privés. Le plan du quartier est en damier comme celui d'un lotissement traditionnel. On y retrouve une forte mixité ethnique et un important problème de sous location sur les logements sociaux. L'incendie d'un logement a ainsi récemment mis à la porte 19 personnes d'origine haïtienne, dont des enfants en bas âge, qui sous louaient un logement de type F3-F4.

Le quartier apparaît comme en retrait de la ville, situation d'isolement qui à terme pourrait déboucher sur de la violence urbaine. Les récentes et répétitives actions de vandalisme sur l'école maternelle et élémentaire Savane sont à cet égard révélatrices. Elles témoignent aussi d'un problème d'éducation, de citoyenneté et de prévention de la délinquance juvénile.

Nobel

Le quartier Nobel se situe derrière le lac Marie-Claire, en retrait du reste de la ville à la frontière nord-ouest de la ville. Il est constitué de grands immeubles construits dans les années 1992-1993 qui s'organisent autour d'un immense parking central, de l'école municipale de musique et du groupe scolaire Raymond CRESSON. Depuis quelques années, s'ajoute à ces équipements une maison de quartier.

L'habitat collectif est dégradé, les équipements publics comme les aires de jeux d'enfants sont détériorés ou inutilisables. Les voiries sont endommagées, ce qui accentue l'atmosphère d'isolement que l'on ressent déjà dans ce quartier.

Les habitants proviennent des différentes communautés et sont touchés par le chômage. Peu diplômés, mal peu formés, la majorité d'entre eux vit de l'aide sociale et de petits « jobs ».

La délinquance juvénile se caractérise par du trafic de stupéfiants en quantités importantes dans les cages d'escaliers. Cela révèle un véritable problème de citoyenneté et de prévention au même titre que les actes de vandalisme encore une fois répétés commis au sein de l'école primaire Raymond CRESSON .

Bois Chaudat

Le quartier de Bois Chaudat est situé à l'entrée de la ville aux abords du lac du même nom. C'est un quartier de logements de construction récente (milieu des années 1990). Il se compose de deux entités distinctes : des barres d'immeubles d'habitat collectif social et de l'habitat pavillonnaire social, souvent en accession à la propriété. Les populations qui les habitent sont en majorité des personnes issues de l'immigration, de première ou deuxième génération.

Avec le phénomène de la sous location, on y retrouve aussi des personnes étrangères en situation irrégulière. Les habitants rencontrent des problèmes d'emploi et de formation. Si les conditions sanitaires sont meilleures qu'ailleurs, la surpopulation dans les logements représente un facteur négatif de précarité sociale.

La délinquance juvénile est assez présente; Citoyenneté et cohésion sociale sont ainsi battues en brèche dès le plus jeune âge. La priorité est donc d'abord celle de la réussite éducative et en second lieu la question de la prévention de la délinquance juvénile, deux domaines qui, d'une certaine façon sont liés.

2. Le public-cible

Les bénéficiaires du RMI et les jeunes en recherche d'emploi

Les bénéficiaires du RMI font partie du public ciblé au premier chef. Or Kourou comptait, pour 2006, un millier de Rmistes, chiffre qui s'accroît d'année en année. Ainsi, toujours pour 2006, on a dénombré 80 sortants du dispositif mais 110 entrants, soit une augmentation de 30 bénéficiaires dans l'année. Le profil moyen du bénéficiaire est celui d'une femme entre 35 et 40 ans avec 2,5 enfants à charge, mais l'on compte aussi 10% de Rmistes de plus de 55 ans. Tous les ayants-droit ont la Couverture Maladie Universelle.

Autrement dit, les bénéficiaires du RMI, du moins dans leur majorité, tournent assez rapidement pour sortir du dispositif dans des délais raisonnables, ont accès aux soins grâce à la CMU et sont proches de l'emploi. Même reste un public défavorisé et font bien partie des cibles du CUCS ce n'est pourtant pas le public le plus précaire.

La remarque se vérifie également quand on examine le cas des jeunes de moins de 25 ans en recherche d'emploi. La mission compte 1 750 inscrits dont 1 250 sont suivis. Ce suivi se concrétise par un dispositif d'accompagnement avec un référent unique (Dispositif de Mobilisation Individuelle)

Par l'approche des problèmes de santé et de scolarisation, il existe des publics en situation de bien plus grande détresse. C'est le cas notamment :

- des errants et toxicomanes en nombre sans doute très minoritaire par rapport à la population totale de la ville, mais qui sont très visibles et quelquefois porteurs de violence,
- des populations businengé de nationalité française mais dont l'accès au droit est handicapé par le manque de la maîtrise de la langue française et l'absence de papiers d'identité,
- des étrangers en situation régulière mais dont le permis de séjour ou de travail sont de plus en plus difficilement renouvelés.

Les étrangers en situation irrégulière

A côté de ces publics ciblés, il existe une catégorie qui échappe à presque tous les dispositifs, mais que l'on retrouve auprès des structures qui prennent en charge des populations les plus en difficulté, il s'agit des étrangers en situation irrégulière et de leur enfants nés en France. Même si officiellement ils n'existent pas, ils sont bien réellement présent.

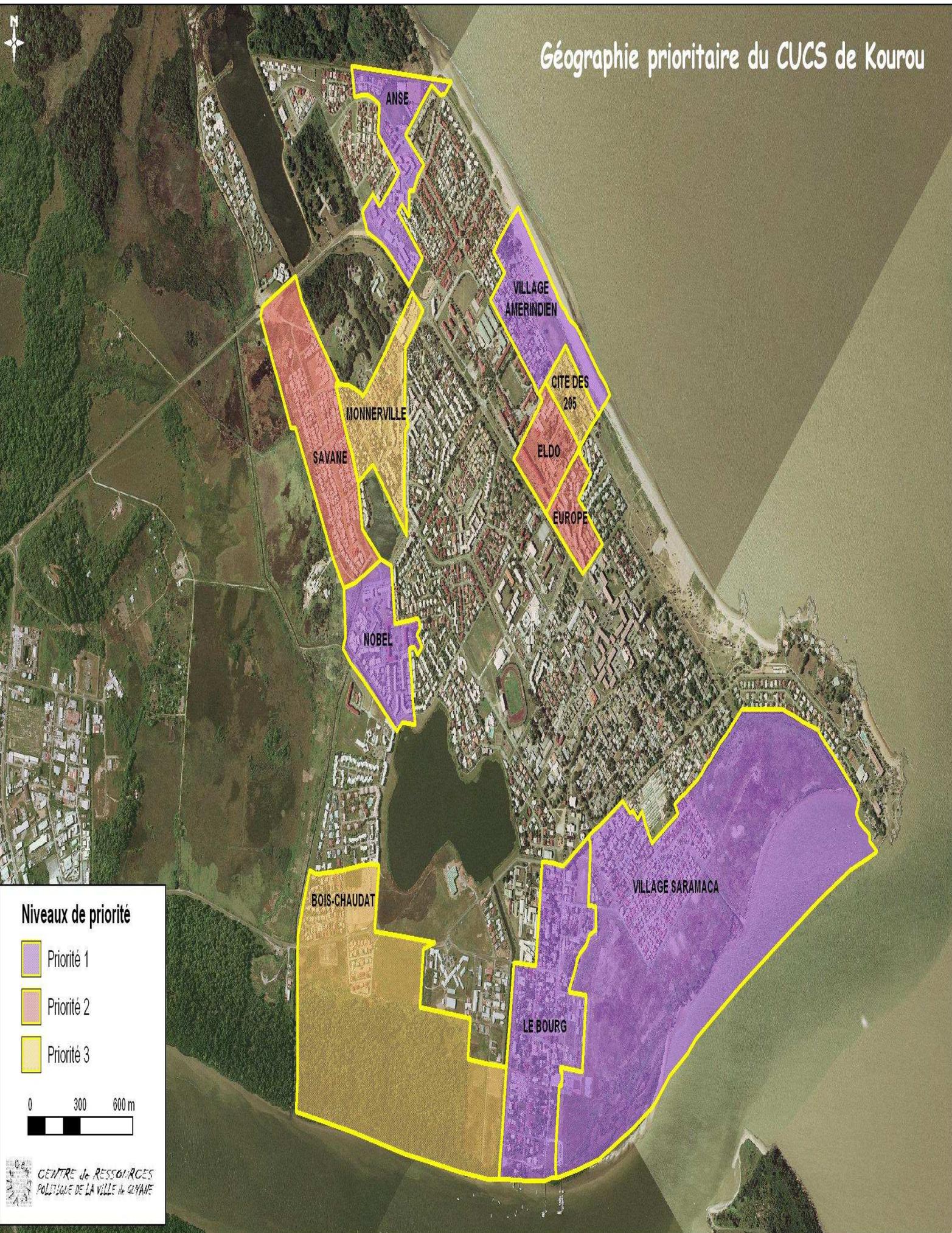
L'importance de cette population est considérable en Guyane puisque, toutes situations confondues (régulière et irrégulière), le territoire compte un tiers de ses habitants de nationalité étrangère. En outre, il s'agit d'une population jeune : rappelons que la moitié des habitants de Guyane a moins de 20 ans.

Dans ses conditions, même si les dispositifs d'insertion leur sont généralement inaccessibles, la Ville ne peut pas les ignorer, notamment dans le cadre de la politique de la Ville, sauf à laisser prospérer des bidonvilles et des situations de misère absolue, avec les risques que cela entraîne en matière de cohésion sociale et de sécurité publique, voire de sécurité sanitaire.

Annexe 2 :

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

Géographie prioritaire du CUCS de Kourou



Niveaux de priorité

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3

0 300 600 m

0 300 600 m

CENTRE de RESSOURCES POLITIQUES DE LA VILLE de GUYANE

Annexe 3 :

**CONTENU DES INTERVENTION TERRITORIALISEES
STRATEGIES D'INTERVENTION
PLAN D'ACTION**

LES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE

En matière d'habitat et du cadre de vie

Hormis le territoire de projet de rénovation urbaine, la Ville présente un niveau d'équipement et une situation de bâti globalement satisfaisants. Néanmoins, des efforts demeurent à fournir sur les questions de l'animation de ces équipements et de la sensibilisation des habitants à la vie de quartier. Le CUCS devra faire le lien avec la gestion urbaine de proximité, pour ce qui concerne le cadre de vie quotidien dans les quartiers. Cela signifie la promotion de la cohésion sociale à travers une vie sociale plus collective, ce qui passe par un effort de communication en direction des habitants, mais aussi par une implication de ceux-ci dans la vie de quartier. Les maisons de quartier, là où elles existent sont un outil précieux permettant de fixer un lieu où la vie collective locale peut s'exercer. L'organisation des citoyens au sein des associations de quartiers est également un outil qui demande à être renforcé tout comme l'outil existant du Conseil Communale Participatif Urbain.

De même, la mise en œuvre concrète de projet de quartier portée par les habitants favoriseront l'implication de ces derniers.

Ainsi 3 axes seront développés autour de cette thématique :

- Le renforcement de la participation et de l'implication des habitants.
- Le renforcement de la gestion urbaine de proximité.
- Le travail en complémentarité de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale du projet de Rénovation Urbaine.

En matière de développement économique et d'accès à l'emploi

Cette thématique sera principalement développée sur le territoire du projet de rénovation urbaine de la Ville, et favorisera toutes les politiques d'insertion permettant des parcours complets pour les bénéficiaires et le développement d'une économie locale.

Elle s'articulera autour de 4 axes :

- L'aide à la création d'entreprise.
- Le développement de l'insertion par l'activité économique.
- L'accompagnement des initiatives économiques des habitants.
- La mobilisation de la commande publique au service de l'insertion.

Pour que le CUCS assume toutes ses compétences en matière d'insertion, il est nécessaire qu'une personne, sous la responsabilité du chef de projet, prennent en charge l'ensemble de la filière de l'insertion par l'économique. Il s'agirait donc de créer un poste de chargé de mission dédié à ce secteur.

En matière de réussite éducative

Pour des raisons liées aux réalités de la diversité culturelle de la Guyane et d'une immigration illégale importante en provenance essentiellement des pays voisins (Brésil, Suriname, Haïti, etc...), 3 phénomènes négatifs tendent à empêcher l'exercice de la citoyenneté de certains habitants de Kourou : l'analphabétisme, l'ignorance de la langue française, et, conséquence fréquente de ces handicaps, manque d'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants.

De ce fait, une articulation en réseau des opérateurs apparaît nécessaire pour mettre en place une véritable politique contre l'illettrisme.

Aussi, cette thématique s'articulera autour de 3 axes :

- L'accompagnement individuel vers la réussite éducative.
- Le soutien à la parentalité.
- La lutte contre l'illettrisme.

En matière d'accès à la santé

Thématique transversal, la santé sera principalement traitée par le biais de l'Atelier Santé Ville et sera traduite autour de 2 axes :

- La poursuite de la démarche de l'Atelier Santé Ville permettant la mise en réseau des acteurs de la santé, autour d'un diagnostic partagé.
- La participation aux politiques de prévention par le soutien aux structures concernées.

En matière de citoyenneté et de prévention de la délinquance

Cette thématique est une préoccupation majeure des habitants de Kourou. A travers le CUCS, il s'agira de renforcer et diversifier les outils permettant de prendre en compte cette préoccupation.

C'est donc le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui servira de cadre à cet axe, dont les décisions seront répercutées sur le terrain grâce à un chargé de mission spécialisé mis à disposition du chef de projet.

4 axes en seront développés :

- Le renforcement des moyens du CLSPD.
- Le renforcement de la prévention spécialisée.
- La promotion des valeurs citoyennes et la cohésion sociale.
- Le développement de l'accès aux droits.

- 1. LES PRIORITES PAR TERRITOIRE

Les 5 territoires retenus par la politique de la Ville sont composés de 12 quartiers dans lesquels les difficultés sociales et économiques sont importantes et pour lesquels la mobilisation de moyens spécifiques au-delà des moyens de droit commun est nécessaire.

D'ailleurs, l'un de ces territoires est en ZUS (Cité des 205 / village Amérindiens / Europe pour partie) et un autre est en ZRU (Bourg / cité du stade / village Saramaca).

Au sein de ces quartiers, il s'agit désormais d'effectuer un classement des secteurs d'interventions pour mettre en lumière les axes prioritaires qui relèvent d'une mutualisation des moyens et sur lesquels les crédits spécifiques de la politique de la ville doivent être concentrés majoritairement et les axes secondaires relevant davantage de la coordination des moyens de droit commun.

L'étude des avenants financiers du précédent contrat de ville 2000-2006, les tables rondes ayant réuni tous les acteurs institutionnels et associatifs afin d'établir un « état des lieux de l'existant » permettant en autres sources de définir les critères d'élection des priorités d'intervention au sein de ces 12 quartiers.

Le principe de la territorialisation voulu par la méthodologie de mise en place de CUCS peut cependant aller à l'encontre de celui de l'économie d'échelle qui consiste à déterminer dans chaque quartier des priorités d'actions identiques afin de mutualiser et centraliser ensuite les moyens pour les développer.

Le champ d'intervention de l'insertion par l'économie ne peut ainsi se concevoir suivant cette approche territoriale dans la mesure où tous les quartiers de la politique de la ville présentent les mêmes problèmes de chômage, d'insertion. L'accès à l'emploi (y compris le parcours vers l'employabilité), l'aide aux très petites entreprises, l'aide et l'accompagnement vers l'autonomie des créateurs d'entreprise doivent se concevoir à l'échelle de tous les territoires retenus.

Il en est de même pour le champ de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance, même si des opérations spécifiques doivent être menées dans les quartiers concernés en priorité.

Bourg / Cité du stade / Village Saramaca

Les actions prioritaires doivent s'articuler avec les dispositifs d'aide mis en place par le PRUK dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie avec en particulier un accent mis sur le relogement des familles délogées des taudis du Bourg et du Village Saramaca, de la prévention situationnelle de la délinquance par la prise en compte des questions de sécurité dans le programme d'aménagement et de construction (éclairage public, voies de circulation piétonnes et routières « ouvertes », etc ...) ou de l'accès à l'emploi avec une articulation forte des actions à travers le volet insertion et l'obligation des programmes de rénovation urbaine de recourir à 10 % d'emploi d'insertion dans les chantiers de construction.

Le volet économique sur le Bourg ne se limitera d'ailleurs pas à la clause d'insertion dans les chantiers du PRU puisqu'il est prévu d'y implanter des équipements à vocation économique. En outre, dans le PRU lui-même, la Ville a intégré un projet de Centre de Formation et d'Intégration par le Sport, base structurelle à partir de laquelle seront initiés :

- des actions d'animation extra scolaires,
- une éducation sportive d'intérêt public en terme de santé et d'hygiène physique,
- une amélioration des pratiques sportives,
- une opportunité d'accès au métier du sport, aujourd'hui difficile en raison d'une formation insuffisante.

Ainsi, pour ce qui est du CUCS, c'est la thématique du développement économique et l'accès à l'emploi et la réussite éducative qui seront prioritaires sur les quartiers du Bourg, du Village Saramaca et d'une manière moindre sur la Cité du stade : français langue étrangère et illettrisme, aide à la parentalité pour les enfants nés de parents étrangers ; mauvaises conditions familiales d'acquisition de savoir de base, enfants

nés de parents en situation irrégulière, parcours de formation rendus difficile par la méconnaissance de la langue et des savoirs de base, l'origine géographique et culturelle qui peut être facteur de rejet.

Europe / Eldo / Cité des 205 / Village Amérindien

Sur l'ensemble de ce territoire, la priorité est celle de la réussite éducative pour des raisons sensiblement équivalentes à celles évoquées plus haut ; illettrisme, mauvaises conditions familiales d'acquisition des savoirs de base et d'accompagnement scolaire, parcours de formation rendu difficile par la méconnaissance de la langue du à l'origine géographique et culturelle.

L'Anse

Les domaines de la citoyenneté, de la prévention de la délinquance et de l'éducation étant inextricablement liés, les actions à favoriser s'inscrivent dans le domaine de la réussite éducative et de la prévention. En effet, les incivilités, quelquefois graves, constatées chez les jeunes, et même les très jeunes, rendent urgente une intervention dans ces domaines sur le quartier de l'Anse.

Savane Monnerville Nobel

Monnerville

Le domaine prioritaire d'intervention est la prévention de la délinquance en travaillant sur l'habitat et le cadre de vie : une place centrale à animer pour faire disparaître son occupation par des errants et toxicomanes et sécuriser la zone commerçante.

La seconde priorité est l'accès à l'emploi.

Savane

Le quartier est comme en retrait de la ville, ce qui crée une situation d'isolement qui à terme pourrait déboucher sur de la violence urbaine et qui dans l'immédiat est le vecteur d'un assez fort sentiment d'insécurité.

Pourtant, le quartier dispose d'une maison de quartier et du terrain de sport de l'école. Les récentes et répétitives actions de vandalisme sur l'école maternelle et élémentaire Savane sont révélatrices d'un climat dégradé. Elles témoignent aussi d'un problème d'éducation, de citoyenneté et de prévention de la délinquance juvénile.

C'est pourquoi les deux priorités retenues sur ce quartier sont la citoyenneté et la prévention de la délinquance d'une part, la réussite éducative d'autre part.

Bois Chaudat

L'auto-enfermement des jeunes, en particulier, sur un territoire très restreint fait qu'ils n'utilisent pas les équipements à disposition. La dynamisation des associations de quartier, épaulées par un professionnel, est une première réponse en terme de prévention pour impliquer les jeunes dans les activités de proximité et réduire les activités délictueuses.

Dans ce quartier également, la réussite éducative et la prévention de la délinquance sont des priorités.

Annexe 4 :

DISPOSITIF DE PILOTAGE ET D'ANIMATION

- 2. Articulation avec les autres dispositifs

Les principaux dispositifs qui devront s'articuler avec le CUCS se distinguent entre ceux qui existent déjà ou sont sur le point d'être mis en œuvre et ceux qui seront mis en place ultérieurement.

Le premier cas de figure concerne en premier lieu le Plan de Rénovation Urbaine (PRU) sur le territoire où il s'appliquera, c'est-à-dire le Bourg (Bourg, Cité du stade, Village Saramaca). Il concerne également le Programme de Réussite Educative (PRE), qui date de 2006 ;

Pour ceux qui sont en devenir, on doit prévoir une articulation du CUCS avec la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) qui, compte de l'importance du parc social à Kourou, impliquera fortement la Ville et la SIMKO pour un meilleur service aux habitants et une claire répartition des responsabilités entre opérateurs. Quant aux ateliers Santé-Ville, ils regardent directement un domaine du CUCS.

Le Programme de Rénovation Urbaine

Le PRU et le CUCS sont deux dispositifs distincts, le premier s'intéressant aux aménagements urbains, le second à la vie sociale. Mais les aménagements souhaités pour le Bourg, en particulier la reconstitution d'une centralité, vont influencer directement sur la vie sociale des habitants de Kourou.

Enfin, les chantiers générés par le PRU vont constituer un gisement essentiel d'emplois, et cela pour plusieurs années.

Il est indispensable qu'une articulation fonctionnelle soit organisée entre le PRU et le CUCS, étant entendu que ces dispositifs fonctionnent en parallèle.

Le programme de Réussite Educative

De nature différente, l'articulation du CUCS avec le PRE est fondée sur le fait que celui-ci est en quelque sorte partie intégrante de premier.

La Gestion Urbaine de Proximité

Cette notion de GUP devra être affinée à l'occasion de la restructuration urbaine de la ville, car c'est l'occasion de réinterroger le fonctionnement des services à la population, qu'il s'agisse des services municipaux, des services concédés, de ceux du bailleur social ou du secteur associatif.

Quoi qu'il en soit, indépendamment de ce qui resterait éventuellement à faire dans le domaine des équipements et des services, la GUP aura à traiter les questions de cadre de vie, notamment dans les très nombreux quartiers d'habitat social.

Dans la mesure où la GUP est en quelque sorte l'accompagnement humain des mesures de rénovation urbaine, il est souhaitable qu'elle soit rattachée au CUCS plutôt qu'au PRU ;

Les Ateliers Santé-Ville

Le diagnostic de l'ASV n'étant pas encore achevé, le CUCS s'appuiera sur les préconisations de cet outil pour la mise en œuvre des actions en faveur de la santé, d'autant qu'elles se déploieront sur les mêmes territoires prioritaires.

L'ARTICULATION DES DISPOSITIFS

